



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage , Phase III**  
**Core 0B2 / Noyau 0B2**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Science Procurement Directorate/Direction de  
l'acquisition de travaux scientifiques  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
11C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Mercury Global - TDS	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8474-15MG22/D	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b>	<b>Date</b> 2016-11-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ST-006-30555	
<b>File No. - N° de dossier</b> 006st.W8474-15MG22	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-01-31</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Thorsley, Mark	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 006st
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4447 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-2229
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues durant la période d'invitation à soumissionner;
  - modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.
- 

### **Questions et réponses**

Q8 Nous avons remarqué que l'indication sur le taux calculé des dommages-intérêts est en bleu. Ailleurs, dans l'invitation, lorsque le texte est en bleu, cela signifie : « à insérer au moment de l'attribution du contrat en fonction de la soumission du soumissionnaire retenu ». Pouvons-nous présumer que cela s'applique également aux dommages-intérêts?

Le soumissionnaire peut-il proposer un autre taux pour les dommages-intérêts que celui inclus à la section A.3 de l'Annexe C?

Si ce n'est pas le cas et si les soumissionnaires doivent accepter les dommages-intérêts inclus à la section A.3 de l'Annexe C de l'invitation à soumissionner, pourriez-vous indiquer la clause du *Guide des CCUA* ou la clause du contrat subséquent où le plafond des dommages-intérêts est établi? En cas contraire, si le soumissionnaire choisi n'est pas en mesure de livrer les terminaux dans les délais prévus, les dommages-intérêts imposés (s'ils ne sont pas plafonnés), pourraient dépasser la valeur du marché d'approvisionnement.

R8 Les soumissionnaires ne peuvent pas proposer un taux pour les dommages-intérêts. Comme il est indiqué dans le Tableau C-3, le montant des dommages-intérêts calculé représentera 2 % du prix ferme pour ces types de terminaux, par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Le texte est bleu, car le montant sera inséré à l'attribution du contrat en fonction de la soumission du soumissionnaire choisi.

Le Canada consent à limiter le montant total des dommages-intérêts liés à la livraison des terminaux déployables stratégiques. La clause à ce sujet est incluse au document de l'invitation, comme il est prévu au point 3 ci-après :

---

### **Modifications à l'invitation**

1. À la section 2, Sommaire, de la Partie 1, (p. 4 de 66) :

SUPPRIMER : Afin de tirer le meilleur parti de ressources limitées, le Ministère entend acquérir trois types dérivant d'une famille de technologies construites par le même fabricant d'équipement d'origine. Cela permettra aux FAC de disposer d'un parc commun de terminaux déployables stratégiques et d'élaborer un programme connexe de formation, d'exploitation et d'entretien unique, ce qui entraînera une réduction des coûts tout au long du projet Mercury Global.

2. À la section 2, Sommaire, de la Partie 1, (p. 4 de 66) :

SUPPRIMER : Le terminal déployable stratégique léger doit être facile à transporter et à faire fonctionner. Tout d'abord, il doit pouvoir être utilisé par une personne, en plus d'être léger et transportable dans un bagage à main, de pouvoir être alimenté à partir d'une source c.a. ou c.c. externe et de fournir un bon débit de données en appui à un espace de bataille numérique en constante évolution.

---

Ces terminaux légers doivent faire l'objet une certaine répartition initiale de terminaux à bande X et Ka, avec l'inclusion possible de trousse de conversion si des soumissionnaires le proposent.

INSÉRER : Le terminal déployable stratégique léger doit être facile à transporter et à faire fonctionner. Tout d'abord, il doit pouvoir être utilisé par une personne, en plus d'être léger et transportable dans un bagage enregistré, de pouvoir être alimenté à partir d'une source c.a. ou c.c. externe et de fournir un bon débit de données en appui à un espace de bataille numérique en constante évolution.

Ces terminaux légers doivent faire l'objet une certaine répartition initiale de terminaux à bande X et Ka, avec l'inclusion possible de trousse de conversion si des soumissionnaires le proposent.

3. À la section 6.1, Base de paiement, de la Partie 7 (p. 21 de 66) :

INSÉRER : Section 6.1.1.1, comme suit :

6.1.1.1 Dommages-intérêts

1. Si l'entrepreneur ne livre pas les biens dans le délai précisé dans le contrat, l'entrepreneur accepte de verser au Canada des dommages-intérêts comme il est indiqué à la section A.3, Dommages-intérêts, de l'annexe C. Le montant total des dommages-intérêts ne doit pas dépasser 33 % du prix ferme calculé total pour ce type de terminal.
2. Le Canada et l'entrepreneur conviennent que le montant ci-dessus est leur meilleure estimation de la perte encourue par le Canada si la situation précitée se produit, qu'il n'a pas pour but d'imposer une sanction et qu'il ne doit pas être interprété en ce sens.
3. Le montant des dommages-intérêts exigible et non versé en vertu de la présente clause peut, en tout temps, être retenu, recouvré, déduit ou faire l'objet d'une compensation, par le Canada, sur toute somme due à l'entrepreneur par le Canada.
4. Rien dans la présente clause ne doit être interprété comme limitant les droits et recours dont le Canada peut par ailleurs se prévaloir aux termes du contrat.

4. Dans la version anglaise de la DP, au point 2.c) de la section A.3.1 de l'appendice 3 à la pièce jointe 1, Plan d'évaluation des soumissions (p.19) :

SUPPRIMER : A.3.1.2.c) Heavy SDT Antenna sizes must be greater than 2.4m and less than or equal to 4.0m.on

INSÉRER : A.3.1.2.c) Heavy SDT Antenna sizes must be greater than 2.4m and less than or equal to 4.0m.

5. À la pièce jointe 2, Feuille de présentation de la soumission financière (p.34) :

SUPPRIMER : Section A. Acquisition

INSÉRER : Section A. Acquisition, comme suit :

**A. ACQUISITION****A.1 TERMINAUX DÉPLOYABLES STRATÉGIQUES**

Un prix ferme tout compris par unité comme il est précisé à l'Annexe A.

Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Type de terminal	Quantité	Date de livraison	Prix unitaire ferme	Prix ferme calculé total
Léger, bande X	18			
Léger, bande Ka	27			
Moyen	17			
Lourd	5			

**CoûtÉvalA.1** \$ (La somme des prix ferme calculés totaux selon le tableau ci-dessus)  
**(taxes applicables en sus)**

**A.2 TROUSSES DE BANDE DE FRÉQUENCES**

Un prix ferme tout compris par unité comme il est précisé à l'Annexe A.

Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Type de trousse de bande de fréquences	Quantité de la soumission	Date de livraison	Prix unitaire ferme	Prix ferme calculé total
Léger, bande X				
Léger, bande Ka				

**CoûtÉvalA.2** \$ (La somme des prix ferme calculés totaux selon le tableau ci-dessus)  
**(taxes applicables en sus)**

**A.3 DOMMAGES-INTÉRÊTS PRÉDÉTERMINÉS**

S'il ne livre pas l'un ou l'autre des TDS à la date de livraison précisée, l'entrepreneur s'engage à verser au Canada, à titre de dommages-intérêts, les montants suivants pour chaque terminal, pour chaque mois civil de retard, au prorata pour les parties de celui-ci.

Type de terminal	Dommages-intérêts mensuels fermes et prédéterminés par terminal
Léger	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>
Moyen	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>
Lourd	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>

6. À l'annexe C, Base de paiement (p.50) :

SUPPRIMER : Section A. Acquisition

INSÉRER : Section A. Acquisition, comme suit :

## A. ACQUISITION

### A.1 TERMINAUX DÉPLOYABLES STRATÉGIQUES

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du marché, l'entrepreneur se verra payer un prix ferme, tout compris, par unité, précisé dans Table C-1 ci-dessous et assorti de dommages-intérêts prédéterminés, le cas échéant. Les droits de douane sont compris. FAB destination (pour les biens) et les taxes applicables sont en sus.

Type de terminal	Quantité	Date de livraison	Prix unitaire ferme	Prix ferme calculé total
Léger, bande X	18			
Léger, bande Ka	27			
Moyen	17			
Lourd	5			

Table C-1

Prix ferme : \_\_\_\_\_ \$  
(taxes applicables en sus)

### A.2 TROUSSES DE BANDE DE FRÉQUENCES

En contrepartie de l'exécution satisfaisante de l'ensemble des travaux prévus au contrat, l'entrepreneur se verra verser une somme correspondant à un prix ferme, tout compris, précisé dans Table C-2 ci-dessous. Les droits de douane sont compris. FAB destination (pour les biens) et les taxes applicables sont en sus.

Type de trousse de bande de fréquences	Quantité	Date de livraison	Prix unitaire ferme	Prix ferme calculé total
Léger, bande X				
Léger, bande Ka				

Table C-2

Prix ferme : \_\_\_\_\_ \$  
(taxes applicables en sus)

### A.3 DOMMAGES-INTÉRÊTS PRÉDÉTERMINÉS

S'il ne livre pas l'un ou l'autre des TDS à la date de livraison précisée, l'entrepreneur s'engage à verser au Canada, à titre de dommages-intérêts, les montants suivants pour chaque terminal, pour chaque mois civil de retard, au prorata pour les parties de celui-ci.

Type de terminal	Dommages-intérêts mensuels fermes et prédéterminés par terminal
Léger	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci.)</i>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8474-15MG22/D

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
006st

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8474-15MG22

File No. - N° du dossier  
006stW8474-15MG22

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	<i>Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>
Moyen	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>
Lourd	<i>(Ce montant doit être calculé comme suit : 2 % du prix ferme du type de terminal respectif par terminal, par mois, au prorata pour les parties de celui-ci. Cette valeur est fondée sur le coût mensuel engagé par le Canada pour louer une unité commerciale de capacité équivalente.)</i>

Table C-3

A. **COÛT ESTIMATIF TOTAL ASSUJETTI À UN PRIX PLAFOND : \_\_\_\_\_ \$**  
**(TAXES APPLICABLES EN SUS)**

\_\_\_\_\_

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES